

Mot de la présidente :

Chers membres,

Pour rappel, notre association est née de l'urgence de mener des actions contre la réalisation de la décharge de type A (terrain des bisons) et cet objectif occupe notre comité à plein temps depuis déjà 5 ans.

Je tiens à remercier le Comité pour tout le travail effectué et aussi à vous remercier, chers membres, pour votre implication lors des actions et votre soutien financier car sans cela nous ne pourrions pas faire le poids face aux porteurs de ce projet dont les enjeux cachés sont d'ordre économique et non environnementaux comme cela est mis systématiquement en avant.

Petit aperçu des actions du Comité depuis 2019 :

Nous avons tout d'abord joué le rôle de lanceurs d'alerte car ce projet était présenté aux yeux de la population et des élus de la commune comme un mur anti bruit, ce qui était perçu comme positif aux yeux de chacun.

Au fil du temps, grâce à nos recherches sur le sujet, l'argumentaire de nos opposants a été démonté point par point et cette analyse a été rendue publique à coup de lettres, de pétitions, etc. au Grand Conseil, au Conseil d'Etat, aux communes de Bellevue et de Collex-Bossy et aux habitants concernés.

Puis, il y a eu la première enquête publique que nous avons décortiquée (400 pages) pour relever toutes les incohérences et produire en grande partie la lettre d'opposition enrichie d'articles de lois par Maître Borgeaud.

Il faut savoir que pour être pris au sérieux, il nous a fallu nous documenter sur le sujet des décharges d'excavations, lire des documents sur les particules fines et les dangers de celles-ci sur la santé et s'intéresser à ce qui a réellement motivé les politiques à créer le plan directeur des décharges de type A pour le canton de Genève.

Nous avons aussi discuté avec des professionnels du milieu de la construction qui nous ont confortés dans nos convictions, à savoir que la valorisation de ces matériaux est non seulement encouragée mais obligatoire et que pour des raisons économiques, une entreprise préférera commander du gravier en France et donc au besoin remblayer une gravière française, y compris les entreprises mandatées par le canton.

Du coup, pourquoi une décharge de cette taille et pour combien de temps ?

La liste des actions menées par notre comité, en dehors de la gestion courante de l'association (tenue des comptes / séances ponctuelles et préparation de l'AG) est évidemment non exhaustive mais a été supportable car nous nous sommes répartis les tâches lors de périodes où les actions demandaient un investissement significatif.

Aujourd'hui nous avons grand besoin de personnes intéressées à rejoindre notre comité afin de nous aider, éventuellement pouvoir aussi traiter d'autres dossiers ou encore appuyer certaines actions spontanées qui correspondent aux objectifs énoncés dans nos statuts. Actuellement, on se rend compte que nombreuses sont les actions citoyennes qui cherchent à contrer des décisions politico-économiques afin de préserver une qualité de vie ou même

l'améliorer. Cette lutte en est un bel exemple et certains indicateurs laissent supposer qu'elle a initié d'autres réactions face à des projets qui ne correspondaient pas aux attentes des Collesiens, Bossiotes et habitants de la région.

Rapport d'activité 2023-2024

1. Fin décembre 2022 :
Trois membres du Comités sont mandatés pour faire partie des initiants de la future initiative dite des 300 m. Tout ce qui touche à cette initiative est primordial et en lien direct avec nos actions c'est pourquoi la décision est prise de participer activement à la diffusion de cette initiative.
2. Janvier – février 2023 : Discussion autour du texte du carton de l'initiative et de l'avocat qui pourrait le rédiger. Parution dans la FAO puis lancement de l'initiative.
3. Entre mars et juin 2023, notre comité s'engage à récolter des signatures et toute notre attention est centrée sur cette action. Nous lançons un appel aux membres car nous avons besoin du soutien de tous. (dépôt 20 juin).

Actions multiples menées sur plusieurs fronts : conseil municipal/ communes genevoises/ etc.

4. Mai 2023 AG de l'ASICBE
5. Novembre 2023- initiative questions du Conseil d'état / réponse attendue des initiants (avec l'aide de l'avocate Shayan Farhad).
6. Janvier 2024 : Invalidation partielle de l'initiative (300 m non justifiés selon le Conseil d'Etat). Décision de faire recours de la part des initiants.
7. Février 2024 recours déposé au niveau cantonal contre la décision du conseil d'état
8. Mars 2024 Rédaction de la lettre informative « On ne lâche rien » et diffusion aux habitants des communes concernées (communes pouvant accueillir une décharge de type A – plan directeur) dont, Veyrier-Bernex-Satigny, Russin, Laconnex, Céligny, Collex-Bossy, Bellevue, ...
9. Mai 2024 RTS nous contacte /préparation du temps présent
10. Juin 2024 Tournage de la séquence temps présent
11. Octobre 2024 décision est prise de faire recours au tribunal fédéral car notre recours au niveau du canton a été rejeté.
12. Novembre 2024 préparation de l'AG de l'ASICBE du 11 décembre 2024

Actions futures :

Si le recours passe : préparation des votations /stratégies de communications

Si le recours ne passe pas : opposition à l'enquête publique concernant GN2